



Raccordement france telecom/haie à faire tailler

Par **Aurélie**, le **29/01/2010** à **13:47**

Bonjour,
Je suis la première locataire d'une maison neuve à Corbelin, 38630. Nous n'avons pas de ligne téléphonique. un technicien est venu pour effectuer le raccordement mais voilà, le boitier france télécom situé en face de chez nous a atteint le nombre de lignes maximum. Le technicien nous dit qu'il ne peut pas nous installer un plus gros boitier et propose de nous brancher 300m plus loin. Nouveau problème, le boitier france telecom se trouve en plein milieu d'une haie de lauriers de 4m de large sur 6m de haut. La haie longe la route et les fils france telecom sont dans la haie sur une dizaine de mètres. La haie se trouve sur un terrain en vente dont le propriétaire n'a pas fait son changement d'adresse. La mairie lui a envoyé un premier courrier pour lui demander de tailler sa haie mais le courrier est revenu à la mairie. Celle ci a alors envoyé un recommandé à l'agence immobilière qui s'occupe de la vente du terrain pour qu'il fasse suivre au propriétaire. cela remonte à 4 mois. Depuis, pas de nouvelle du propriétaire, orange ne veut rien faire et la mairie non plus. je suis enceinte de 7 mois, nous vivons à la campagne et je serai bientôt arrêtée pour un an sans téléphone fixe ni internet. Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma question.
Cordialement,
Aurélie